

L'ÉCHO

de Frontenac

Je sais pour l'avoir lu...

Mégantic-Compton
Vol. 68 no 02 - 12 janvier 1997

65¢

Salon de nouvelle salle de montre



Goodwrench
Service Plus

DALLAIRE
4196 Laval
Lac-Mégantic
583-0110

Venez rencontrer nos conseillers vendeurs

Assurance-emploi

Les règles viennent de changer

Page A-3

Agression armée à Milan

Page A-11

Junior CC

Le Royal reste en tête

Page B-4

Sommaire

Agenda	B-5
Avis publics	B-9 et B-10
Chronique Vétérinaire	B-3
Cinéma	B-11
Décès	B-10
Écho d'il y a 10 ans	B-1
Opinions	A-4
Petites annonces	B-6 à B-8

Bonne lecture!



L'avenir du manège: rien n'est encore décidé

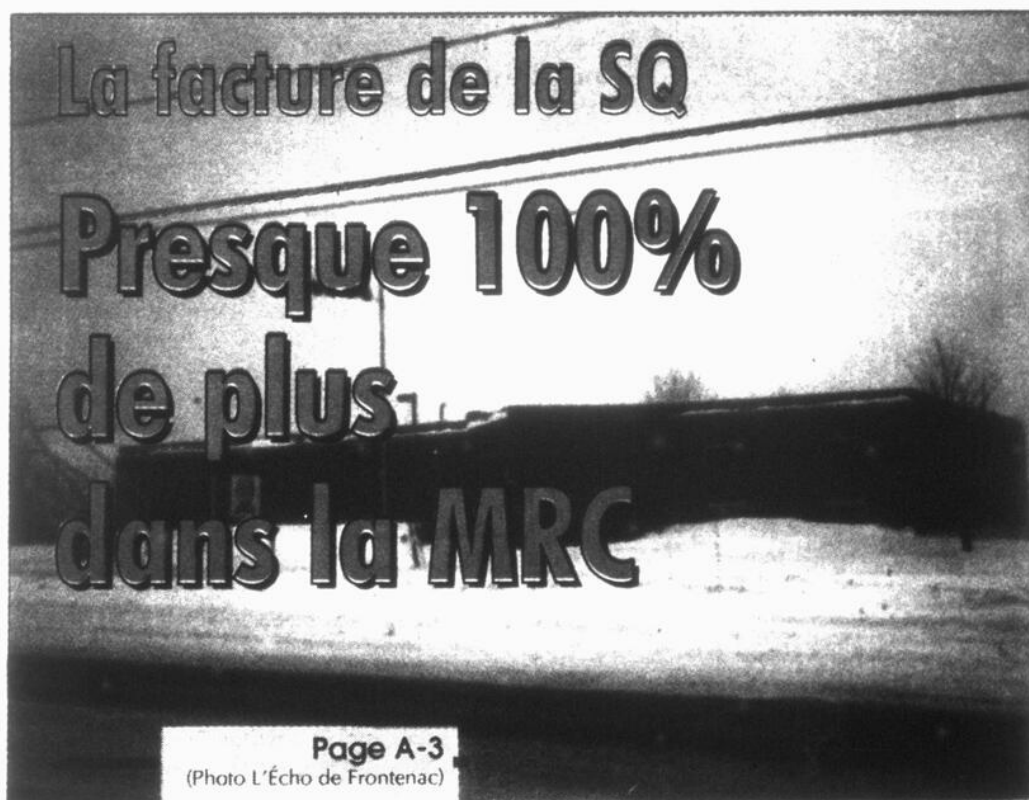
Page A-8

(Photo L'Écho de Frontenac)

L'école du village: un DROIT, affirme la députée Bélanger

Page A-5

(Photo L'Écho de Frontenac)



La facture de la SQ

Presque 100% de plus dans la MRC

Page A-3

(Photo L'Écho de Frontenac)



3333 D'Orsennens
Lac-Mégantic
583-4444 - 486-7898

LAC-MÉGANTIC - LAMBTON

Nouvelle sélection POLARIS 1997

Venez découvrir les raisons qui font
des véhicules tout-terrain POLARIS
votre 1er choix!

- financement disponible
- plusieurs modèles pour les besoins les plus variés





CENTRE DE FORMATION LE GRANIT

Le centre d'Éducation des Adultes et de la formation professionnels de la C.S. Lac-Mégantic

3409, rue Laval
Lac-Mégantic
(819) 583-3300

Siège Social: Polyvalente Montignac
3409, rue Laval
Lac-Mégantic
583-3300
Fax: 583-3588
Local 1007

Secrétariat: Claude Tessier, directeur
Diane Turcotte, secrétaire d'école
Johanne Mercier, secrétaire

Heures d'affaires: (jour) Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
de 13h00 à 16h30
(soir) Lundi au jeudi
de 18h30 à 21h30

SERVICES ET COURS OFFERTS AU CENTRE LE GRANIT

COURS AUX ADULTES 1996-1997

Inscrivez-vous immédiatement en personne ou par téléphone entre 9h00 et 16h30 et de 18h30 à 21h30
Centre Le Granit 3409, rue Laval, Local 1007, Lac-Mégantic

HORAIRE-MAÎTRE des cours du Centre Montignac

Cours à temps plein

30 heures/semaine 6 périodes de 60 minutes/jour
du lundi au vendredi
Horaire de jour: de 8h15 à 11h35 et de 12h45 à 16h05
Horaire de soir: de 15h50 à 19h00 et de 20h00 à 23h30

Cours à temps partiel

Choix
6 heures/semaine (lundi et mercredi ou mardi et jeudi)
9 heures/semaine (lundi, mardi et mercredi)
12 heures/semaine (lundi, mardi, mercredi et jeudi)
Horaire de soir: 19h00 à 22h20

Presence vs Nombre: Le nombre moyen requis doit être maintenu sous peine d'annulation d'un cours. Les présences sont importantes et un contrôle est assuré.

SERVICE ET COURS

Services

- Comptoir d'accueil et d'information • Tests de classification
- Tests d'équivalence et examen • Information scolaire et professionnelle
- Orientation • Évaluation d'acquis scolaires ou extra-scolaires • Aide au plan individuel de formation

Cours

- Alphabétisation • Initiation à la vie communautaire • Formation générale (Base à Sec. 5) • Insertion socioprofessionnelle
- Formation professionnelle • Éducation populaire
- Anglais (langue seconde) • Formation en entreprise

UN SECONDAIRE 5 À L'ÉCOLE DES ADULTES OU LE D.E.S.

Formation de base: 360h	Secondaire III: 240h	Anglais 180h
Français 315h	Français 90h	Maths 630h
Maths 45h	Anglais 90h	Chimie 210h
Secondaire I: 270h	Maths 60h	Physique 135h
Français 90h	Secondaire IV et V: 270h obligatoire	Biologie 645h
Anglais 90h	Français 180h	Informatique 135h
Maths 90h	Anglais 90h	Bilan et choix prof. 45h
Secondaire II: 270h	Cours optionnels D.E.S. 540h minimum	Plan. projet de formation 30h
Français 90h	et/ou pré-requis	Initiation apprent. indiv. 15h
Anglais 90h	(études supérieures)	Strat. d'études
Maths 90h	Français 60h	et passation d'examen 30h

ÉTAPES À FRANCHIR AVANT UN RETOUR EN FORMATION EN VUE DU D.E.S.

PROCÉDURES D'ADMISSION

Prendre contact avec le Centre d'Éducation des Adultes de Lac-Mégantic: en personne à la Polyvalente Montignac, local 1007, ou par téléphone (819) 583-3300

Étape 1. Test de classement. En français, en Math et en Anglais pour connaître votre nouveau point de départ avant de reprendre votre apprentissage et de mettre à jour votre projet personnel de formation.

Étape 2. Rendez-vous avec un conseiller en information scolaire et professionnelle pour:

- Choisir un objectif professionnel, véritable raison qui justifie un retour à des études... seulement celles qui constituent des pré-requis nécessaires.
- Analyser votre dossier scolaire, votre formation et vos expériences post-scolaires, bref tout ce qui est compté dans la mise-

à-jour de votre dossier.

Étape 3. **Élaboration de votre profil de formation (plan personnel de formation):** vous savez maintenant tout ce qu'il y a à faire (étape par étape) pour obtenir votre diplôme d'Études Secondaires (D.E.S.) ou les pré-requis pour un projet de diplôme d'Études professionnelles. N.B. Le profil de formation est un document obligatoire pour s'inscrire dans un Centre d'Éducation des Adultes au Québec.

TEST DE CLASSIFICATION Regroupement de 12 à 20 personnes avec possibilité de décentralisation dans chaque municipalité

- Français (2.5 heures) • Mathématiques (2 heures) • Anglais (1.5 heures). Investissez moins de 6 heures de votre temps

SPÉCIAL 96-97: AUCUN FRAIS

FORMATION PROFESSIONNELLE (Temps partiel) 3 heures par soir et 2 pauses-santé de 19h à 22h20

Cours autofinancés

Internet: 9h/60\$/1 soir par semaine
Windows 95: 15h/90\$/2 soirs par semaine
Initiation à l'informatique: 60 heures, lundi, mercredi, 360\$
Comptabilité informatisée: (F.-1000) 60 heures, lundi, mercredi, 420\$
Traitement de texte: (débutant et avancé) Word (ver. 6.0) Windows, 40 heures, lundi, mercredi, 280\$
Tenue de livres comptables: 60 heures, lundi, mercredi, 300\$
Français sans faute (Base et perfectionnement): 60 heures, lundi, mercredi, 300\$
Français sans faute (Performance): 60 heures, lundi, mercredi, 300\$

Anglais des affaires: langue seconde, débutant-intermédiaire-avancé, par session de 90 heures, 90 heures, lundi, mardi, mercredi, 450\$

Conversation anglaise: langue seconde, débutant-intermédiaire-avancé, par session de 90 heures, 90 heures, lundi, mercredi, 450\$
Chiffrier électronique: Excel ver 5.0, 30 heures, lundi et mercredi 2 soirs/sem. 210\$

Base de données: Logiciel ACCESS ver. 2.0, 30 heures, mardi et jeudi, 2 soirs/semaine, 210\$

Sécurité incendie: Pompier volontaires, Bloc "A", 75 heures, horaire variable, autofinancement (Offert aux municipalités)
N.B. Pour les logiciels Word Perfect, Lotus 1-2-3 et DBASE IV, ils sont offerts en formation professionnelle pour la clientèle D.E.P.

«Va falloir faire comme les étudiants!»

L'augmentation de la contribution municipale pour défrayer une partie des services de la Sûreté du Québec frappe fort dans la MRC du Granit. La quote-part de chacune des 21 municipalités passe de 10 à 18 cents du 100\$ d'évaluation. Comme 1997 marque la venue d'un nouveau rôle à certains endroits, la facture s'en trouve parfois plus que doublée. Au total, le montant de 1,1 M\$ représente une hausse de 97,5%. En plus, les élus municipaux doivent composer sans le 43% de remboursement de la TVQ puisque la pratique a été abolie le 28 novembre. D'aussi mauvaises nouvelles n'ont certes pas l'heur de réjouir le préfet Jean-Denis Turgeon, qui critique vertement «l'autre façon de gouverner.»

Claudia Collard

M. Turgeon, qui siège au conseil d'administration de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, a participé à la manifestation du début décembre, qui réunissait quelques 300 personnes devant le parlement. «On a dit au ministre Rémy Trudel que la facture était trop élevée. Mais il a le même discours que d'autres

alors que certains budgets municipaux étaient déjà adoptés. C'est un coup sauvage!» Le maire de Notre-Dame des Bois informe que son village se retrouve avec 5000\$ à 6000\$ en moins en raison du changement. «Ça n'a pas l'air gros comme ça, mais pour une petite municipalité comme la nôtre, ça correspond peut-être aux 60 000\$ que perd Sherbrooke.»

ministres; que le premier ministre lui a dit de couper, couper et couper. L'ancien ministre, Guy Chevrette, avait pourtant signifié qu'il rencontrerait les élus avant de prendre une décision...

Autre mesure dénoncée par le préfet, la récente décision du gouvernement provincial concernant le non-remboursement de la TVQ aux municipalités. «L'annonce a été faite

Le préfet de la MRC du Granit clame que les coupures du gouvernement ne doivent pas se faire sur le dos des municipalités. «Dans plusieurs cas, on n'a pas le choix d'augmenter les taxes. Et la hausse touche tout le monde. Que le gouvernement augmente la taxe de vente de 1% ou 2% s'il le faut, mais que ce soient ceux qui ont les moyens qui paient. Sinon, on élargit encore plus le fossé

entre les riches et les pauvres.»

Bien que les petites municipalités bénéficient souvent d'un surplus accumulé permettant d'épargner les contribuables de l'augmentation exorbitante, Jean-Denis Turgeon estime qu'il ne s'agit pas là d'une panacée. «On ne devrait pas prendre les surplus pour envoyer un gros chèque au gouverne-

ment mais plutôt pour améliorer les services aux citoyens.»

Ce dernier juge que la façon d'agir du gouvernement provincial risque de dépeupler les villages. «Si ça continue, on va payer la même facture que dans les villes. Des gens voudront peut-être déménager pour se rapprocher de certains services, comme l'hôpital. Je le crains per-

-Le préfet Turgeon

sonnellement car, à Notre-Dame des Bois, on a une population âgée.»

Quant à la perspective de créer une police régionale sur le territoire de la MRC, le préfet ne croit pas aux miracles. Jean-Denis Turgeon communique qu'une étude de faisabilité en ce sens coûterait environ 25 000\$, argent qu'il serait difficile d'obtenir, vu le

contexte économique actuel.

Si aucune révision n'est apportée par les instances provinciales, M. Turgeon est d'avis que les élus municipaux devront se rendre dans la capitale et opter pour une stratégie plus musclée. «Va falloir faire comme les étudiants et manifester en gros groupe. C'est à nous de dire au gouvernement que ce n'est pas juste de charroyer la

facture aux pauvres comme aux riches.»

À l'instar de ses homologues, le préfet de la MRC du Granit doute fort que les municipalités paient seulement 50% du montant de 200 millions que coûte la Sûreté du Québec, l'autre portion devant être assumée par le provincial. «On veut que le ministre Perreault mette les vrais chiffres sur la table.»

Le nouveau régime d'assurance-emploi

Toutes les heures travaillées sont assurables

Le nouveau régime d'assurance-emploi, qui succède à celui de l'assurance-chômage, est entré en vigueur le 1er janvier 1997. Si, pour les travailleurs et les employeurs les nouveaux formulaires à remplir sont plus simplifiés, pour le personnel de Développement des ressources humaines Canada, l'année 1997 démarre en trombe, comme l'explique la directrice des bureaux de Lac-Mégantic et de Thetford Mines, Francine Michaud. «La loi a changé, les formulaires ont changé et nos gens se trouvent en pleine période de formation. Ce qui compte, cependant, c'est que les prestataires de l'assurance-emploi puissent toucher les sommes auxquelles ils ont droit le plus rapidement possible.»

Rémi Tremblay

Parce que les travailleurs et les travailleuses de la région de Lac-Mégantic se situent géographiquement dans la région économique du Québec où le taux de chômage est le plus bas, seulement 6,8% attiré au Centre-Sud du Québec jusqu'en date du samedi 11 janvier, un prestataire qui aurait déposé une demande depuis le 1er janvier 1997 devait avoir cumulé un minimum de 19 semaines de travail, à 35 heures par semaine, soit 665 heures, pour être admissible aux prestations de l'assurance-emploi.

«On ne parle déjà plus de semaines requises mais plutôt du nombre d'heures, ce qui va permettre à des travailleurs qui mènent de front deux ou trois emplois à temps partiel de bénéficier du régime en accumulant les heures qu'ils font ici et là.»

Dans le cas des nombreuses couturières mises à pied en décembre pour la période des fêtes, dans la plupart des entreprises de confection de la région du Granit, comme la cessation d'emploi a été signifiée en décembre, ces dossiers tombent sous l'ancienne loi de l'assurance-

chômage qui prévalait avant le 1er janvier. Il peut s'écouler un délai de 4 à 5 semaines avant que ces travailleuses reçoivent

leurs prestations par la poste. Le bureau de Développement des ressources humaines Ca-

nada à Lac-Mégantic n'est donc pas appelé à chômer. D'autant plus que les 5 employés qui y travaillent, en plus du poste de directrice à temps partiel qu'occupe Francine Michaud, ont déjà noté une augmentation substantielle du nombre de demandes pour l'année financière en cours. Pour l'exercice terminé le 31 mars 1996, le bureau avait accueilli les demandes

de 3142 clients. Au 31 mars 1997, au rythme où vont les choses, le bureau pourrait avoir à traiter tout près de 3700 demandes.

Ce n'est pas nécessairement là un signe que l'économie va plus mal puisque, règle générale, les prestataires retournent sur le marché du travail avant même d'avoir épuisé leur nombre de semaines payables.

Ste-Cécile refuse d'acheter l'école

Pas question pour la population du village de Ste-Cécile de Whitton d'acheter l'école primaire pour 1\$ et de signer avec la Commission scolaire du Lac-Mégantic un contrat en blanc, le couteau sur la gorge! Les parents et les autorités municipales de l'endroit font consensus sur l'urgence d'établir avec toutes les municipalités concernées, soit celles de Stornoway, St-Romain et St-Sébastien, un protocole d'entente pour négocier d'égal à égal avec la commission scolaire, affirme Alain Hinse, l'un des principaux porte-parole du comité de citoyens mis sur pied en décembre dernier. «On veut être traités comme des partenaires de la commission scolaire et non pas être sacrifiés pour des raisons d'économies.»

Rémi Tremblay

Le comité des citoyens de Ste-Cécile n'entend pas fléchir. Il a d'ailleurs rejeté l'ensemble des trois recommandations adoptées au terme d'une première rencontre entre les représentants des quatre municipalités concernées par l'offre de vente des écoles de villages. La première portait sur l'achat des écoles, la deuxième demandait à la commission scolaire de garantir le maintien du ratio maître-élève dans chacune de ces écoles et la troisième exigeait une compensation financière sur les taxes scolaires versées par les contribuables des quatre municipalités, étant donné que le gouvernement scolaire leur pelletait la responsabilité de l'entre-

tien et du chauffage des écoles, un coût moyen annuel de 28 000\$ à 35 000\$.

«En acceptant cela, on ouvre la porte à la commission scolaire de nous scrapper nos écoles...» soutient Alain Hinse. Les municipalités n'ont obtenu aucune garantie à l'effet que les services pédagogiques seraient maintenus même si elles achetaient les écoles et qu'elles en assumaient l'entretien.

«Il y a des avis juridiques qui nous déconseillent d'agir de la sorte. Nous, on se dit qu'il doit bien y avoir un plan B, une autre façon de gérer les coupures, qui ne sont encore que des prévisions de coupures, sans pour autant mettre en danger nos écoles. La manière dont tout ça a été présenté aux municipalités nous amène à penser que les commissaires gèrent avec une courte vue. On aura peut-être plus autant d'estime pour eux s'ils obstinent à refuser la négociation.»

Le 15 janvier, les quatre municipalités vont se rencontrer à nouveau afin d'établir une stratégie commune face à la commission scolaire. Le principe d'équité entre les municipalités sera mis de l'avant pour soutenir l'argument voulant que certaines petites municipalités n'ont pas à assumer des charges fiscales supérieures à d'autres pour des services scolaires équivalents. Une pétition devrait également circuler dans les villages touchés, permettant ainsi à tous les citoyens de se prononcer sur l'avenir de leur école.

Contributions des municipalités à la Sûreté du Québec

MUNICIPALITÉ	1996	1997
Audet	18 000	34 954
Courcelles	24 863	43 283
Frontenac	62 141	121 670
Gayhurst	6 002	11 735
Lac-Drolet	32 650	72 080
Lambton	78 445	141 157
Marston	22 326	43 077
Milan	10 480	19 125
Nantes	26 500	63 930
Notre-Dame des Bois	23 000	44 715
Piopolis	20 590	41 077
Risborough	23 499	47 799
St-Augustin de Woburn	23 474	49 625
Ste-Cécile de Whitton	28 552	52 276
St-Ludger	3 554	6 772
St-Robert Bellarmin	15 613	35 122
St-Romain	31 300	58 570
St-Sébastien	26 892	48 690
Stornoway	19 000	41 033
Stratford	55 685	116 020
Val Racine	6 096	10 636
TOTAL	558 662	1 103 346

Note: Certains chiffres sont approximatifs.



Perdre son école...

Tout jeune, j'ai compris que l'instruction était la porte d'entrée pour un avenir meilleur. J'étais pourtant doué d'une grande facilité à apprendre mais comme bien d'autres de ma génération, j'ai dû quitter les bancs d'école pour aller travailler et rapporter des sous qui ont permis à mes parents de faire instruire mes plus jeunes frères et sœurs.

À mon tour, j'ai eu des enfants et ma priorité a été de leur donner comme héritage l'instruction que j'aurais voulu recevoir à leur âge. Pour ce faire, je me suis impliqué pour l'école de St-Romain comme commissaire et j'ai vraiment centré toutes mes décisions pour le mieux-être des jeunes de ma paroisse.

Lorsque je vois la dernière trouvaille des commissaires pour aller récupérer des sous, je pense que leur préoccupation de gestionnaire est bien décevante. Elle suit l'avènement de la société actuelle que tous déplorent pourtant. L'atteinte du plus faible, du plus démuné, l'iniquité et la loi du plus fort.

Tout commence par une petite question anodine dans un questionnaire distribué aux parents, il y a un certain temps. Considérez-vous qu'une école de moins de cent élèves est une petite école? Certainement! Comment pourrait-on répondre autrement.

Je vous dis aujourd'hui que si ces mêmes parents qui ont répondu honnêtement à cette question avaient su le but que vous vouliez atteindre ainsi, vous auriez eu une réponse toute différente. Et c'est là le début et la fin du vaste débat que recommande pourtant les états généraux sur l'éducation.

Incapable de poser directement cette question et surtout d'en annoncer le but, incapable de présenter directement à la population concernée les conséquences (fermeture ou fusion), incapable de trouver des alternatives autres que d'atteindre les

plus petits, incapable surtout à couper dans le gras... car il y en a encore!

Bref! Ce qui touche les populations de St-Romain, Ste-Cécile, Stomoway et St-Sébastien, vous n'en êtes pas exempt. Nantes, Audet et Lac-Drolet, vous êtes les prochains. Les prochains qui devrez vous battre pour assurer la survie de votre petite école de village.

Une école de village, c'est le nerf vital d'une société. Sans elle, tout ce qu'ont édifié nos vieux parents par amour pour nous, tombe dans la déchéance. Oubliez vos racines, n'ayez plus l'espoir que vos enfants et petits-enfants aient des souvenirs de vos souvenirs.

Quelle tristesse! Dire que nous commissaires n'ont plus les sous pour assumer les coûts relatifs à l'entretien de 4 petites écoles, dire aussi que pour implanter le réseau internet on s'apprête à dépenser le double des frais relatifs au maintien de ces écoles. Une aubaine! Le gouvernement paie 70% de la note et nos taxes couvriront le 30% manquant. Il ne faut pas manquer le bateau nous dit-on.

Population de la MRC du Granit, je vous demande votre appui. Quand on n'a plus de sous pour assurer le pain et le beurre aux petits, doit-on dépenser à renouveler le système informatique devenu désuet? Le fardeau fiscal additionnel que les commissaires imposent à nos petites municipalités est-il juste? Devons-nous payer ce prix pour conserver nos racines, notre école? Aujourd'hui c'est notre tour, mais le vôtre s'en vient.

Commissaires et administrateurs, refaites vos devoirs! Je crois que vous saurez trouver les sous autrement. Je ne dis pas que ce sera facile mais si tout le monde tire la barque dans le même sens, on peut y arriver. La solidarité est-elle une valeur oubliée? J'espère que non!

Camilien Pelchat
St-Romain

Encore de l'espoir après le virage?

Au sujet du virage ambulatoire qui touche le CH Lac-Mégantic et le CH St-Vincent, je me questionne. D'abord sur l'utilité de toutes les prises de sang. Est-ce que l'analyse est faite de façon fiable ou bien est-ce que l'on vérifie un échantillon ici et là. Est-ce que le poste a tout simplement été aboli ou encore est-ce que ça sert à détecter le mal de dent ou d'oreille? Toujours est-il que mon épouse, après avoir eu toutes sortes de prises de sang depuis trois ans, les résultats étaient toujours beaux. Et voilà que le 27 octobre on lui apprend qu'elle a une tumeur cancéreuse qui devait être mortelle le 1er janvier. Oui, je me questionne et j'aimerais que nos techniciens du laboratoire se questionnent aussi très sérieusement.

Concernant le CH Saint-Vincent, est-ce normal qu'un malade en phase terminale soit traité comme du bétail? Il me semble que l'on devrait essayer de lui rendre ses dernières semaines le plus facile possible. Est-ce normal que le chirurgien dise à mon épouse:

«Madame, vous devez partir car selon les normes, pour ce genre d'opération, vous êtes supposée être à la maison.» Les normes sont rendues plus importantes que la condition de la personne. Oui, je me questionne.

Pour terminer, j'aimerais remercier le personnel du 3e étage; très gentils les infirmiers et infirmières. Merci au médecin traitant de s'être déplacé le jour de Noël pour jaser avec ma femme. Une seule ombre au tableau, n'aurait-il pas été plus sage de laisser à ma femme la seule chose qui lui restait: l'espoir! Car même si elle avait demandé la vérité, je suis certain que c'est un peu d'espoir qu'elle voulait pour se donner du courage.

Ma lettre se veut constructive pour qu'ensemble on puisse améliorer un paquet de petites choses. Qu'on fasse le virage ambulatoire mais dans la décence, qu'on laisse les normes de côté au profit des personnes.

Jean-Claude Hinse
Ste-Cécile

Le patient d'abord et avant tout

Il vous est probablement arrivé d'avoir besoin des services du Centre hospitalier Lac-Mégantic. Si ce n'est pas le cas, vous avez sûrement parmi vos proches, des personnes qui y ont reçu des soins. Quelle est votre opinion ou celle de votre entourage sur la qualité des services reçus? Un des rôles du comité des usagers selon la loi sur les services de santé et services sociaux est de: «promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement.»

Pour conserver et améliorer une qualité de service à laquelle vous avez droit, il est important que les patients puissent s'exprimer sur la qualité des soins reçus. Le comité des usagers va bientôt vous demander votre collaboration afin de connaître votre opinion et vos suggestions dans le but de toujours mieux répondre à vos attentes et besoins en matière de services de santé en milieu hospitalier.

Rolande Richard, présidente
Alain Roy, secrétaire

Processus d'embauche à la Ville

Il me semble important d'informer la population sur le processus d'embauche à la Ville de Lac-Mégantic suite à l'opinion publiée par M. Alain Bédard dans l'Écho de Frontenac du dimanche 22 décembre 1996 ayant pour titre «L'embauche questionnée à la Ville».

Nous avons depuis 1991, à la Ville de Lac-Mégantic, établi une politique d'embauche qui passe par un processus d'entrevue structurée que je vais tenter de résumer succinctement. Je vous invite à communiquer avec moi si des informations supplémentaires vous étaient nécessaires à la bonne compréhension du processus.

Lorsqu'un poste permanent devient vacant, le conseil de ville mandate un Comité de sélection, habituellement composé du maire, du conseiller responsable du département, du directeur général de la ville, du directeur de service et dans certains cas d'un membre du personnel syndiqué.

Le mandat du Comité est de faire une recommandation au conseil de ville, que celui-ci peut accepter ou refuser. Le conseil doit obligatoirement entériner par résolution l'embauche du personnel.

Une première rencontre du Comité de sélection a pour but d'établir le profil du candidat recherché sur la base des orientations stratégiques de la description de tâches associées à la fonction et des besoins spécifiques du département.

En vertu de la convention collective des employés municipaux, cols blancs et cols bleus, la Ville doit d'abord procéder par affichage à l'interne. Les employés permanents sont invités à nous produire leur candidature dans le délai prévu. La Ville doit accorder le poste par priorité d'ancienneté. Cependant, l'employé doit être jugé compétent pour remplir les exigences de la tâche. Le Comité de sélection a pour mandat de soumettre des recommandations au conseil à cet égard. Dans le cas où aucune candidature à l'interne n'est soumise ou retenue, la Ville procède par appel de candidature à l'externe. C'est à ce moment que les employés surnuméraires peuvent poser leur candidature.

Le comité étudie ensuite les candidatures reçues et retient pour entrevue les candidats possédant les aptitudes requises pour rencontrer les exigences de la tâche. Le processus est divisé en deux parties, la première sous forme d'entrevue où le candidat est interrogé sur les éléments de son curriculum vitae. La deuxième partie, sous forme d'un questionnaire écrit, mesure les connaissances techniques du candidat.

L'entrevue est conduite par la même personne dans le but spécifique d'avoir les mêmes questions et le même processus pour tous les candidats. Les autres membres du Comité peuvent intervenir seulement pour faire préciser par le candidat des éléments nécessaires à leur compréhension.

Les résultats sont compilés sur une grille d'analyse et discutés par les membres du Comité de sélection afin de faire une recommandation d'embauche au conseil de ville.

Le Comité recommandera la candidature la plus compétente pour rencontrer les exigences de la tâche.

Notez qu'en vertu de la Charte des droits et libertés, un employeur ne peut sur la base d'un lien de parenté discriminer un candidat.

Au même titre que l'entreprise privée, l'administration municipale doit performer. C'est la première responsabilité des gestionnaires.

À l'aube de la décentralisation des responsabilités gouvernementales vers les instances municipales, il devient de plus en plus important que notre organisation soit des plus efficace. Cela passe évidemment par des processus d'amélioration continue, des programmes de formation de la main-d'oeuvre, de l'innovation dans nos méthodes de travail, de l'acquisition d'outils de travail adéquats et bien sûr par l'embauche du personnel le plus compétent possible. Tout cela dans le but d'offrir aux citoyens de Lac-Mégantic le meilleur service possible au moindre coût.

Claude Périnet, ing.,
Directeur général

Nous sommes tous partenaires égaux!

Dans le dossier des écoles de Stomoway, Ste-Cécile, St-Sébastien et St-Romain, les gens de ces paroisses ne doivent pas se sous-estimer car nous faisons partie de la Commission scolaire à titre de partenaires égaux.

Pourquoi est-ce que quatre écoles devraient subir cet ultimatum du 21 janvier? Pourquoi prendre des décisions trop hâtives qui ne régleront rien à longue échéance? Pourquoi ne pas garder son calme et s'asseoir avec la Commission scolaire et ensemble trouver une solution collective qui sera plus durable et équitable pour tous?

Il faut prendre le temps de bien réfléchir et ne pas céder à la panique. Il y a bien un prix à payer mais le ministre coupe dans la Commission scolaire

dont nous faisons tous partie équitablement. Nos enfants méritent qu'on leur donne ce qu'il y a de mieux. Ces écoles donnent un enseignement de très grande qualité.

Ne laissons pas la panique détruire ce que nos pères ont bâti pour nous et nos enfants, cet héritage nous devons en prendre soin. J'invite donc tous les représentants des paroisses concernées à s'asseoir et de trouver un règlement collectif pour toutes les écoles de la Commission scolaire de Lac-Mégantic.

Nous sommes tous partenaires égaux qu'on se le dise!

Alain Hinse
Citoyen Ste-Cécile

Une pétition circule

Un groupe de parents et d'hommes d'affaires de la région fait présentement circuler une pétition dans le but d'appuyer un septuagénaire de Frontenac, Gaston Duquette, contre qui la compagnie d'assurance Missisquoi peut à tout moment engager une saisie des biens pour une valeur de 105 000\$ au terme d'un jugement obtenu en Cour d'appel. En signant la pétition, les citoyens demandent à la compagnie d'assurance Missisquoi «...pour des motifs humanitaires, de ne pas exécuter le jugement qu'elle a obtenu contre M. Gaston Duquette.»

M. Duquette, lit-on, est un homme intègre et respecté de tous les résidents de la région de Lac-Mégantic et que si la Missisquoi faisait vendre les biens de M. Duquette en exécution du jugement, «M. Duquette se retrouverait à l'âge de 70 ans sans aucun bien.»

Jusqu'au préfet de la MRC du Granit, Jean-Denis Turgeon, qui a manifesté sa sympathie envers M. Duquette en favorisant la distribution de la pétition dans les municipalités voisines de Lac-Mégantic.

L'ÉCHO
de Frontenac

Hebdomadaire régional
Fondé en 1929

5040 Boul. des Vétérans
Lac-Mégantic G6B 2G5

Envoi de publication
Enregistrement No 1148

(819) 583-1630 Fax: (819) 583-1124

9,200 copies
en vente le dimanche matin

Abonnement

MRC du Granit 1 an : 29,63\$
2 ans : 52,42\$
Extérieur du pays 1 an: 90,00\$

(Ces prix incluent la TPS et la TVQ)
Toute reproduction de textes, annonces ou photos
est interdite sans autorisation spéciale de l'éditeur

Éditeur

Gaétan Poulin

Rédacteur en chef

Rémi Tremblay

Directeur des ventes

Michel Pilotte

Journaliste

Claudia Collard

Contrôleur

Suzanne Poulin

Montage / publicité

Danielle Poulin

Marco Charrier

Secrétariat

Lucie Durand

Manon Orichefqui

Photocomposition

L'Écho de Frontenac

Impression

Groupe Quebecor Inc.



«Une école primaire dans un village, c'est un droit»

S'il n'en tenait qu'à la députée de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, jamais une école de village ne serait menacée de fermeture. «Celle fois c'est un droit qui est remis en question» dira-t-elle à l'Écho, quelques heures avant de rencontrer la présidente de la Commission scolaire du Lac-Mégantic, Suzanne Durivage à qui elle devait livrer sa position dans le dossier de la réorganisation scolaire. Une position ferme: contre le principe de l'achat des écoles par les municipalités et contre le principe de regrouper les élèves de villages voisins dans une même école, même pour épargner des sous.

Rémi Tremblay

«Mais je n'ai aucun pouvoir sur la commission scolaire qui est un gouvernement autonome. Même la ministre Pauline Marois ne peut dicter la conduite des commissaires» a-t-elle expliqué elle-même au porte-parole du comité des citoyens de Ste-Cécile, Alain Hinse, venu la rencontrer au début de janvier. La députée Bélanger a discuté du dossier avec la ministre de l'Éducation avant les fêtes et Mme Marois se serait engagée à lui revenir avec des informations pertinentes sur la situation financière de

la Commission scolaire du Lac-Mégantic, une façon de savoir s'il est vrai que l'organisme est aussi mal pris pour être forcé de vendre des écoles ou d'envisager leur fermeture dès cette année.

«Je ne doute pas de la bonne gestion de la commission scolaire, mais je me dis que rendus là où on en est, il faut davantage défendre la survie des petites écoles que de chercher à s'en défaire.» Pour Madeleine Bélanger, il y a quelque chose d'illogique entre le fait d'investir d'importantes sommes pour retaper les écoles primaires du territoire et de décider

aujourd'hui de se départir des plus petites pour des raisons d'économies. À Stomoway par exemple, les autorités n'ont pas encore inauguré les nouvelles salles que déjà la commission scolaire place l'école sur la liste de celles qui sont proposées aux municipalités pour la somme symbolique de 1\$.

«À St-Sébastien, on est appelé à grossir plutôt qu'à diminuer. Il n'y a pas de chômage. Même chose à St-Romain avec le plein emploi. Alors comment peut-on décider du jour au lendemain de fermer les écoles quand les communautés sont plus vivantes que jamais?» Madeleine Bélanger reconnaît avoir aucun pouvoir décisionnel pour changer les choses. Juste un pouvoir moral. «Il va falloir que le gouvernement donne un cadre pour la gestion des petites écoles de villages au Québec. Parce que, ce n'est pas équitable de demander

à certaines municipalités d'augmenter leur fardeau fiscal pour s'occuper de l'entretien de leur école, alors que pour toutes les autres, c'est la commission scolaire qui s'en charge. Si on fait ça, alors qu'on le fasse avec toutes les municipalités. C'est ça l'équité!»

Elle estime qu'il ne s'agit plus de défendre un privilège, comme celui qui fut longtemps accordé aux élèves des deux premières années du secondaire de Lambton, privilège aboli en 1996. «Une école primaire dans un village, c'est un droit!»

L'ultimatum lancé aux quatre municipalités pour qu'elles rendent leur réponse avant le 21 janvier est trop serré, dit-elle. «Il y a sûrement une négociation à faire pour le bien de chacun, tant les enfants que les municipalités. Les contribuables n'ont plus les moyens de payer plus.»

Vous êtes intéressé(e) à travailler dans le secteur de la confection?



Un programme de formation en confection industrielle débutera possiblement en février 1997

Ce programme vous permettra de:

▶ Développer des habiletés techniques quant aux différents types de confection utilisés dans les entreprises du groupe, afin de développer votre polyvalence.

▶ Développer des habiletés socioprofessionnelles (travail d'équipe, communication, etc.)

Durée du programme: 540 heures

Début de la formation prévue: 3 février 1997

Durée: 18 semaines

Horaire de jour: du lundi au vendredi

30 heures par semaine

Les cours débuteront si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Pour information, contactez votre agent ou Marielle Fecteau 583-4411, poste 229 ou Le Centre Le Granit (819) 583-3300

VENTE d'hiver 97

TOUT EST RÉDUIT DE

40 à 60%

Lundi 13 janvier à 9h

Mardi 14 janvier à 9h

Chez CLOUTIER CONFECTION
3640, rue Durand
(819) 583-3554

MODES CHEZ GENEVIÈVE
5276, rue Frontenac
(819) 583-2188

Cadeaux aux membres du "Club du Cartier" aux 25 premières clientes

Nos membres peuvent bénéficier des prix de vente un jour à l'avance

Articles variés

- Robes • Jupes
 - Pantalons
 - 2 pièces
 - Lingerie
 - Soutien-gorge
 - Chandails
- 10\$**
20\$

Manteaux et jacquets

- Jacquets 3/4 et courts
 - Duvet, sport, toilette et suède
- 40%** et **50%**

Jupes et pantalons

Choix extraordinaire dans les jupes et beaux pantalons haut de gamme

50% **60%** pour les membres

Robes et 2 pièces

50\$ et **50%**

Geneviève Plus Cloutier Plus

10\$ **20\$**

Chandails, jupes et pantalons grandeur 14-24

50%

Sur robes et 2 pièces grandeur 14-24

Nous avons toutes les grandeurs: **PETITES: 3 à 15 ans**
SPÉCIALITÉ: 14-24 - RÉGULIER: 6 à 20

Robes de mariées

50% d'escompte pour 1 semaine

Hâtez-vous et prenez rendez-vous
583-3554



• Être membre, c'est payant!

• Informez-vous de tous les privilèges accordés aux membres du "Club du Cartier"

Un accident routier cause de multiples fractures

Le 1^{er} janvier, un accident a fait un blessé sur la route 108 près de l'intersection du chemin St-Hilaire à La Guadeloupe. Il a fallu l'intervention des pinces de décarcation pour libérer le conducteur de sa voiture avant de le conduire par ambulance au Centre hospitalier de St-Georges souffrant de multiples fractures.

Victime de vol trois fois en l'espace de six mois, le propriétaire d'une maison-mobile sur la route 263 à St-

Sébastien a finalement contacté les policiers de la Sûreté du Québec en lisant dans le journal l'Écho qu'ils avaient procédé à l'arrestation de suspects et à la découverte de nombreux objets et véhicules volés dans cette région au cours de l'automne. L'information lui a ainsi permis de retrouver quelques-uns de ses biens, dont un moteur hors bord et des outils, parmi ceux saisis au cours d'une perquisition chez les suspects.

Un employé de la

municipalité de Notre-Dame des Bois a subi des blessures mineures lorsque le camion qu'il conduisait s'est renversé dans le rang 8, le 30 décembre dernier. La chaussée glissante serait en cause.

Dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, les propriétaires de deux résidences voisines de la 9^e Avenue à La Guadeloupe ont été victimes d'un vol alors qu'ils s'étaient absentés de chez-eux pour la nuit. Pour plusieurs centaines de dollars de

bijoux ainsi que d'importantes sommes d'argent ont disparu. Des témoins ont décrit un suspect, il s'agirait d'un jeune homme mesurant environ 5 pieds et 2 pouces qui agissait seul.

Le 2, le conducteur d'un véhicule tout-terrain qui s'était engagé dans le rang 10 de Risborough a subi des blessures mineures lorsque son engin est entré en collision avec une automobile. Puis, vers 18h00, une dame âgée de 77 ans qui circulait à pied en bordure de la rue Lasalle à St-Ludger, a été heurtée par un véhicule. Elle en a été quitte pour des blessures mineures.

La marque 9001 pour Attraction

Après 18 mois d'efforts, le Groupe Attraction a décroché la certification ISO 9001. L'implication de tous les membres du personnel et l'engagement de la direction constituent les principaux facteurs de cette réussite collective. Pour la compagnie de Lac-Drolet, il s'agit d'une étape importante dans son cheminement vers une entreprise de classe mondiale.

Le processus menant à l'accréditation a nécessité la rédaction de plusieurs procédures de travail de la part du personnel ainsi que la participation à des audits-qualités internes. Et par dessus tout, les employés ont dû s'impliquer à travers l'ensemble du système qualité. Le cheminement a du reste bénéficié de la collaboration du réseau ISO Estrie et du Collège de Sherbrooke.

Comparativement à ISO 9002, l'accréditation 9001 inclut aussi la conception des produits, ce qui représente de 40% à 50% plus de travail lors de la démarche d'obtention. «L'accréditation ISO 9001 ne signifie pas zéro défaut mais bien qu'une structure en place nous permet d'identifier l'origine et la cause de non-conformité et vise surtout à nous assurer que cette non-conformité ne se répétera pas une seconde fois», explique Christian Tardif, responsable de l'assurance qualité.

Chez Attraction, la certification ISO 9001 confirme un désir d'améliorer la qualité des produits et des services afin de donner une entière satisfaction aux clients.



Attraction s'est donné la mission d'être chef de file dans le secteur du vêtement promotionnel destiné au marché du souvenir et de la promotion corporative. La certification ISO 9001 est donc perçue comme une fierté d'équipe par l'ensemble du personnel. Une cérémonie pour souligner l'accréditation a été tenue le mois dernier. Dans l'ordre habituel, Jean-Guy Gagnon (vice-président), Jean-Marc Gagnon (président-directeur général), Christian Tardif (responsable de l'assurance-qualité), Simon Gagnon (directeur d'usine) et Gaétan Gagnon (directeur des ventes de la division souvenir).

CO-OP CO-OP CO-OP CO-OP CO-OP CO-OP CO-OP CO-OP

CO-OP



CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

LAC-MÉGANTIC LAMBTON

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

Essayez le meilleur sur le terrain,
le nouveau **SPORTSMAN 500 1997**
de **POLARIS**

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP

CO-OP



- 4 roues motrices au simple toucher d'un bouton
- Moteur 4 temps refroidi au liquide
- Transmission automatique variable de **POLARIS** par arbre d'entraînement
- Suspension arrière indépendante
- Dégagement du sol de 11"

Venez les découvrir au:
3333, rue d'Orsennens, Lac-Mégantic
Tél.: **583-4444** et **486-7898**
Demandez: Bruno Bernier ou Daniel Mercier

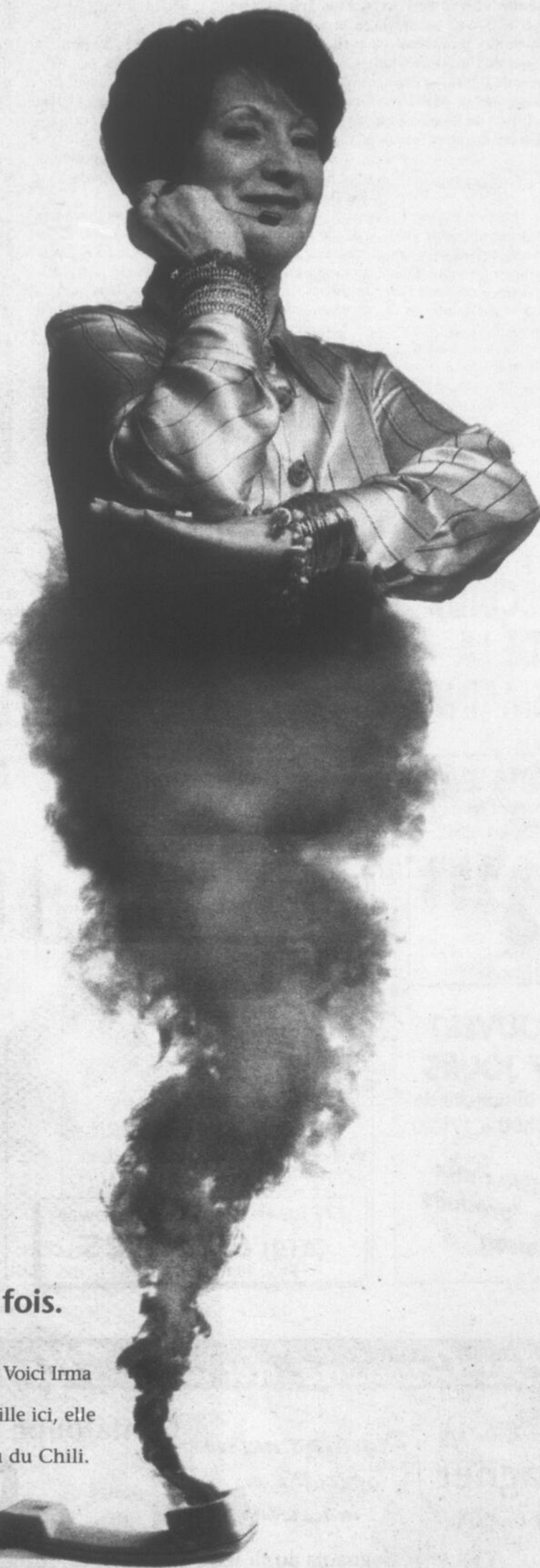
CO-OP CO-OP CO-OP CO-OP CO-OP CO-OP CO-OP CO-OP

Vente du mail



Elle se
continue la
SUPER
VENTE
jusqu'au
19 janvier

CARREFOUR
ST-GEORGES
8585 Boul. Lacroix
OUVERT LE DIMANCHE

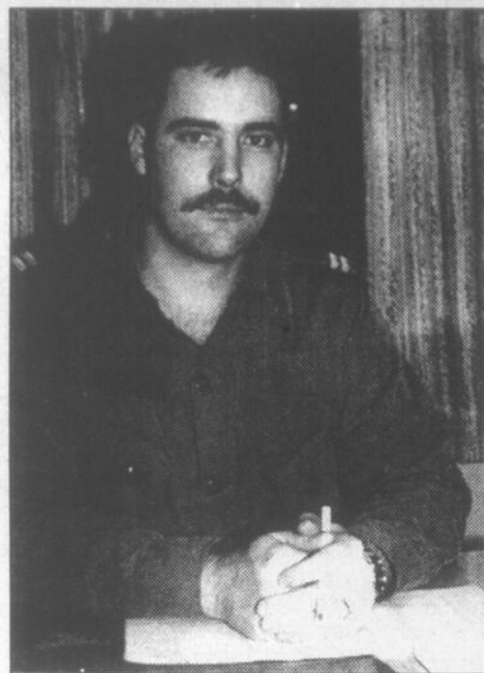


**Il faut du génie
pour être partout à la fois.**

Bonjour interurbain Bell, puis-je vous aider? Voici Irma Montreuil, téléphoniste. Bien qu'elle travaille ici, elle vous répond, que vous appelez d'Italie ou du Chili. De plus de 120 pays, vous pouvez joindre un de nos 557 téléphonistes du Québec. En plus de vous éviter les problèmes de langue, ils vont remuer ciel et terre pour que vos appels arrivent à bon port. Les téléphonistes de Bell, partout, tout le temps, tout de suite. Bref, si vous pensiez que la télétransportation, c'était de la fiction...


Bell
du génie et des gens™

L'avenir de la Compagnie B n'est pas décidé



Le capitaine François Laroche

La perspective de fermeture de la Compagnie B du Régiment de la Chaudière est encore au stade des rumeurs. Il y a bien une restructuration en cours au sein des Forces armées canadiennes mais il faudra attendre au prochain exercice budgétaire du fédéral, en avril, pour connaître le sort de l'unité d'infanterie. Au quartier général de Lévis, on a sollicité et reçu l'appui des maires de la MRC du Granit en faveur du maintien de la milice qui a vu le jour en 1936. Histoire de parer les coups?

Claudia Collard

La Compagnie B emploie quelque 75 personnes. «Présentement, on compte une dizaine de militaires à temps plein, qui accomplissent de multiples tâches. Certains sont en mission en Haïti, d'autres en préparation à la base de Valcartier», informe le capitaine François Laroche, officier commandant de la compagnie régimentaire de Lac-Mégantic. Il reste que la ma-

jeure partie des fantasmes occupe un poste à temps partiel, à raison d'une fin de semaine sur deux. Environ 60% du personnel est composé de jeunes fréquentant actuellement le cégep ou l'université. Ces derniers ont aussi l'opportunité d'occuper un emploi d'été sur la base militaire de Valcartier. «C'est un emploi bien adapté pour un étudiant. Ça permet de travailler en esprit d'équipe, de développer le sens des responsabilités. Il est pratiqué à la fin de ses études de posséder une telle expérience», considère le capitaine Laroche, qui vient de terminer son cours universitaire.

Spécialisée dans le maniement des armes, l'unité de milice transmet aussi des connaissances concernant l'aide au pouvoir civil de même que les diverses tactiques de guerre, en recréant toutes les

conditions climatiques possibles. C'est seulement depuis 1991 que les femmes peuvent faire partie de l'infanterie des Forces armées canadiennes, ses activités étant jugées trop exigeantes sur le plan physique pour ces dernières. À Lac-Mégantic, elles sont présentement au nombre de huit.

Bon an mal an, le nombre de militaires se situe entre 65 et 80 au manège de la rue Richelieu. Bien que les sessions d'information données dans les institutions scolaires demeurent essentielles au recrutement, on ne peut parler de baisse de fréquentation. Mais, restructuration oblige, l'avenir de la Compagnie B demeure en suspens. En l'espace de deux ans, on est passé de trois à un seul employé à temps plein. Et c'est sans compter le poste de responsable de l'entretien ménager, occupé par un civil, qui n'existera plus à compter du 1^{er} avril.

Il faudra attendre le prochain budget fédéral pour connaître l'ampleur des nouvelles coupures au sein des Forces armées. Dans son rapport déposé en octobre 1995, la Com-

mission spéciale sur la restructuration des réserves a émis une série de constatations et de recommandations, lesquelles pourraient influencer les décisions prises au ministère de la Défense nationale. Une des plus grandes préoccupations de la Commission concerne le coût d'entretien des manèges, dont la plupart ont

été construits avant 1940. C'est notamment le cas pour Lac-Mégantic.

L'éloignement pourrait aussi pencher en défaveur de l'unité locale si la Défense nationale optait pour une centralisation. Quoique certains exercices se déroulent sur le terrain voisin du manège, moyennant une entente

avec le propriétaire, plusieurs doivent être effectués à Valcartier pour des raisons de normes et parce que certains équipements, comme les véhicules, se trouvent uniquement sur la base militaire. Par ailleurs, la moitié des effectifs de la Compagnie B sont issus de la région de Thetford Mines.



La Compagnie B du Régiment de la Chaudière est en fonction à Lac-Mégantic depuis 1936. (Photo L'Écho)

Boucherie Chez GUY

Les spécialistes



SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

POULET FRAIS
3 à 4 lbs. "A"

1 88\$
lb
4,14\$/kg

CUISSES DE POULET
Frais avec dos

78¢
lb
1,72\$/kg

CÔTES-LEVÉES
Porc frais "Spare-ribs"

2 28\$
lb
5,03\$/kg

Mets cuisinés

PÂTÉ AU SAUMON
750 gr.

5 89\$
ch

Spécial du mois
POITRINE POULET
Frais avec dos

2 98\$
lb
6,57\$/kg

OUVERT 7 JOURS
le dimanche de 10h00 à 17h00

Vaste choix de "produits maison"

Plusieurs autres spéciaux en magasin

4298 Laval - Lac-Mégantic - 583-0617

CONSTRUCTION GIT INC.

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Louis Breton, prop.

CONSTRUCTION

ET RÉNOVATION

Résidentielle - Commerciale

- Industrielle

PRIX COMPÉTITIFS

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Accrédité à la garantie des maisons neuves de A.P.C.H.Q.

272 rue de la Source, Stornoway

(819) 652-2725

Fax: (819) 652-2161

Les activités reprennent au CIRF

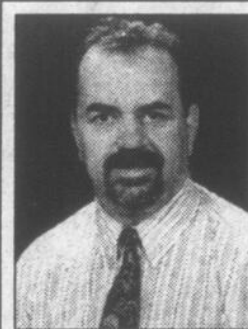
Le Centre d'intervention et de référence des femmes tiendra à nouveau une activité sociale pour les femmes seules, cette fois le dimanche 19 janvier à 11h00, au restaurant Le Morrison. Une occasion de se revoir et se divertir, tout en dégustant

un bon petit déjeuner. Invitation à toutes les femmes seules, désireuses de se changer les idées, nouer de nouvelles amitiés et s'offrir du bon temps.

RECETTES AU MICRO-ONDES

La causerie du lundi 20 janvier traitera

de menu complet au micro-ondes. L'activité qui se déroulera à 13h30 et à 19h00 sera animée par Yolande Boulanger, une habituée en la matière. Au local du CIRF de Lac-Mégantic, 5335 rue Frontenac. Pour réserver une place, téléphoner au 583-4575.



MIDLAND WALWYN
LE SENS DES VALEURS
"BLUE CHIP"

Gaétan Soucy, conseiller financier

Lac-Mégantic: 583-0929

1-800-561-3718

Télec.: (819) 573-6001

Membre du Fonds canadien de protection des épargnants

Les Jardins du Lac Mégantic inc.

Oyé! Oyé! **Concours À Gagner**
2000\$ en Prix

25 bons d'achat de 20\$
TIRAGES: Tous les dimanches à 12h00 du 17 novembre 1996 au 4 mai 1997 parmi les coupons de la semaine.

1 Voyage à Cuba
2 semaines pour 2 personnes. Hébergement et repas inclus.
VALEUR DE 1 500\$ (sous forme de crédit-voyage ou 1 250\$ en argent)

TIRAGES: Dimanche 4 mai 1997 à 12h00 parmi tous les coupons de participation.

Plusieurs autres spéciaux en magasin

Gagnants du tirage

29 décembre

Monick Cloutier
Lac-Mégantic

5 janvier

Normand Fontaine
Lac-Mégantic

Cantaloupe Cal. gr. 23



97¢

Kiwi Italie gr. 42



8/97¢

Fèves vertes É.-U.



1 47\$
lb

Tomates rouges É.-U. 6x6



87¢
lb

4094, rue Laval, Lac-Mégantic • 583.1437

VENTE DE BLANC

A-9 - le dimanche 12 janvier 1997 - L'écho de Frontenac



15% de rabais sur permanente et produits Biologie, Vavoom et Matrix

Valide du 14 au 25 janvier 1997.



FUSION café instantané 200 gr.
rég.: 3,99\$ Spécial: 2,99\$
11\$ de rabais supplémentaire soit: 1,99\$
sur présentation de ce coupon
Valide du 13 au 19 janvier 1997



Pqt de 3 paires de bas sport pour la famille

Grand choix de modèles sélectionnés. Limite 3 par client

Solde 50% • 1,97\$ à 2,49\$
Rég. 3,99\$ à 4,99\$



B. Dumas Compagnat

69¢

Kleenex, 150 mouchoirs ou Kleenex Ultra, 100 mouchoirs sur présentation de ce coupon
Valide du 13 au 18 janvier 1997.



Estrle inc.

COUPON RABAIS (sur nos jouets):
3\$ de rabais sur achat de 30\$ et +
5\$ de rabais sur achat de 50\$ et +
10\$ de rabais sur achat de 100\$ et +

Taxes incluses dans nos prix sur présentation de ce coupon
Valide du 13 au 18 janvier 1997.



Solde 60%

Sur marchandise sélectionnée



Jusqu'à 60%

sur marchandise sélectionnée

Jeans à partir de 24,99\$



Le Naturiste

COUPON-RABAIS

Ultra Algues 180 comprimés

3\$ de rabais

Rabais additionnel de 3\$ sur présentation de ce coupon
Valide jusqu'au 12 mars 1997.

Bistro JOS BLO

En janvier... c'est le Festival Brochette de poulet

7,95\$

583-2525

Créations B'd'arts

Rabais de 5\$ à 10\$

sur grenouilles et coqs décoratifs ainsi que nos fleurs séchées.

Valide du 14 au 18 janvier 1997.

Boutique

Magique

40 à 60% sur toute la marchandise d'hiver.*

Enfant de 0 à 14 ans
Maternité de 4 à 20 ans
*Sauf sur les accessoires

boutique

Tourmaline

Lot de montres à 20\$ taxes incluses

Super Spécial Horloge grand-père Mouvement Allemand
rég.: 3100\$ Spécial: 2400\$ taxes incluses

Boutique 401

SUPER VENTE

50% sur toute la marchandise d'hiver

Lot de vêtements de 30\$ à 75\$

CARREFOUR LAC MÉGANTIC • 3560, rue Laval, Lac-Mégantic, Qc G6B 2X4

DÉCÈS

STE-CÉCILE

RANCOURT (M. René)



Le 4 janvier 1997 est décédé au Centre hospitalier Lac-Mégantic, à l'âge de 73 ans, Monsieur René Rancourt, époux de Rita Boulet. Il était domicilié à Ste-Cécile.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: André Rancourt (Louise Gibeault) Bromptonville, Roseline Rancourt (Laurent Jobin) Ste-Cécile, Louise Rancourt (Denis Couture) L'Acadie, France Rancourt (François Rodrigue) Fleurimont, Claude Rancourt (Sylvie Boulet) Ste-Cécile, Luce Rancourt (Richard Michaud) Lac-Mégantic, Jocelyn Rancourt (Julie Boulette) Lac-Mégantic, Martin Rancourt (Maryse Vallerand) Ste-Cécile, Christine Rancourt (Alain Champagne) Ste-Cécile; ses petits-enfants: Mélissa, Sarah, Bruno, Véronique, Mélanie, Sylvain, David, Bernard, Dominique, Sébastien, Josée, Benoit, Philippe, Julien, Marie-Eve, Annie, Alexandre, Marie-Jeanne; ses frères et soeurs, beau-frère et belle-soeur: Roland Rancourt (Thérèse Croteau) Sherbrooke, Yvette Rancourt-Beaudoin de Sherbrooke, Carmelle Rancourt (Roger Chouinard) Sherbrooke, Jeannine Rancourt de Sherbrooke, Aimé Roy de St-Jean-sur-Richelieu, Léo Rodrigue de Ste-Cécile, Béatrice Fortin de Sherbrooke; ses beaux-frères et belles-soeurs: Julie Boulet-Renaud de Québec, Roland Boulet (Clara Levasseur) St-Sébastien, Antonio Boulet (Édith) North Bay, Lucien Boulet de Halifax, Lucille Boulet-Champagne de Ste-Cécile, Réjeanne Boulet (Léopold Côté) Thetford-Mines, Gaston Boulet (Gilberthe Longchamps) Ste-Cécile, Émile Boulet (Rolande Guay) Iberville, Émilien Boulet de Ste-Cécile, Jean Boulet (Colette Lacroix) Ste-Cécile, Guy Boulet (Paulette Lessard) Ste-Cécile, Gilles Boulet (Violette Lacroix) Ste-Cécile ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées en l'église Ste-Cécile, le 7 janvier 1997. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Jean-Claude Demers, assisté de l'abbé Laurent Paré.

Les lectures faites par: Mélanie Couture et Mélissa Rancourt, les servants de messe: Marie-Eve Michaud et Benoit Rancourt, porte-croix: Dominique Rodrigue.

Le cercueil était porté par MM: Rock Champagne, Yvan Rodrigue, Sylvain Côté, Michel Roy, Yves Boulet, Jacques Boulet.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

**Direction Funéraire
Centre Funéraire
du Granit
Manon Grenier, d.g.**

AUDET

FOLEY (Mme Lucille)



Le 31 décembre 1996 est décédée au CUSE Pavillon Fleurimont, à l'âge de 70 ans, Madame Lucille Foley, épouse de feu Hubert Bilodeau. Elle était domiciliée à Audet.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Donald (Madeleine Duplessis) Sherbrooke, Ginette de St-Georges, Gervais (Suzanne Brault) Audet, Gaétane (Alain Fontaine) Granby, Aline de Pierrefonds, Martine (Renaud Lacasse) Lac-Mégantic, Lise (Bernard Rosa) Chateauguay; ses 12 petits-enfants et ses 4 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs, beau-frère et belles-soeurs: Hormidas (Laurette Roy) Lac-Mégantic, Honoré (Jeannine Carrier) Audet, Gilles (Thérèse Grondin) Sherbrooke, Mariette Foley-Grenier de Sherbrooke, Hélène Foley-Paré de Hull, Rose-Ange Blais-Bilodeau de Audet, Irma Bilodeau de Lewiston Me, Gérard Boulet (Gemma Lemieux) Scotstown, Thérèse Beaudoin-Foley de Rouyn-Noranda ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en l'église d'Audet, le 3 janvier 1997. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Gilles Gingras.

Les porteurs d'honneur: Rose-Hélène Bouchard-Roy, Élisabeth Fortier-Pépin.

Le cercueil était porté par MM: Richard Foley, Jacques Bilodeau, Gaétan Breton, Réal Boisvert, Michel Grenier, Jacques Grenier.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

**Direction Funéraire
Centre Funéraire
Jacques & Fils Inc.
Jean-Pierre Jacques, P.D.G.
50 ans de service, 1946 à 1996**

*Lors de la disparition
d'un être cher, honorez
sa mémoire, en faisant
parvenir votre don à:*



**La Fondation du Centre
Hospitalier Lac-Mégantic Inc.
3569 Laval, Lac-Mégantic
G6B 1A5**

**Monuments
Funéraires
Les Granits Appalaches**

Directement du manufacturier

Fabriqués à 100% à Lac-Drolet
Service de lettrage Richard Michaud
au cimetière représentant
Garantie sur les 7 jours / semaine
monuments 583-1080
1-800-567-6195

LAMBTON

VEILLEUX (M. Réal)



Le 24 décembre 1996 est décédé au Centre hospitalier Lac-Mégantic, à l'âge de 80 ans et 3 mois, Monsieur Raoul Veilleux, époux en première noce de feu Cécile St-Pierre et en seconde noce de Marie-Rose Poulin. Il était domicilié à Lambton.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Réal (Marielle Roy) Roxboro, Madeleine (Raymond Boutin) St-Romain, Monique (Jean-Claude Brochu)

Lambton, Diane (Gaston Roy) St-Lucien, Reine-Blanche de St-Basile-le-Grand, Fernande (Réal Du Bois) St-Basile-le-Grand, André (Carole Hallé) Lambton, Marcel (Christiane Lamothé) Henryville, Claude (Lisa Kempson) Nouvelle-Écosse, Raymond (Marie-Josée Collin) Terrebonne, Richard de Terrebonne; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Gérard (Laurette Quirion) St-Hyacinthe, Alfredine (Louis Boucher) St-Eugène, Isabelle (Laurent Lussier) Mass., Séverin (Rolande Lachance) Thetford-Mines, Laurent (Lucille Boulanger) Thetford-Mines, Louise (Weillie Poulin) Thetford-Mines, Norman (Noëlla Poulin) St-Benoit-Labre; les enfants de sa deuxième épouse: Honorius Poulin (Odile) Maine, Yvette Poulin (Alfred) Thetford-Mines, Armand Poulin (Juliette) Lac-Mégantic, Jeanette Poulin (Hervé) St-Méthode, Lionel Poulin de St-Paul d'Abbosford, Jeanne-D'Arc Poulin de Laval, Henri Poulin (Hélène) Maine, Paul-Émile Poulin (Céréna) St-Jérôme, Thérèse Poulin (Roland) St-Évariste, Candide Poulin (Marc) Trois-Rivières; les frères et soeurs, beau-frère et belles-soeurs de sa deuxième épouse: Lionel St-Pierre (Laurianne Gosselin) St-Ephrem, Raoul St-Pierre de St-Ephrem, Normand St-Pierre (Juliette Lessard) St-Ephrem, Gisèle St-Pierre (Paul Bolduc) Beauceville, Diane Veilleux de St-Honoré

de Shenley; ses 21 petits-enfants et ses 4 arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en l'église St-Vital de Lambton, le 28 décembre 1996. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Jacques Tanguay.

Les porteurs d'honneur: Hermas Poirier et Valère Labrecque. La quête faite par: Martin Bernard, Sébastien Dubois, Annie Fortin et Nathalie Veilleux.

Le cercueil était porté par MM: Dany Bernard, Clément Boutin, Éric Dubois, Bertrand Fortin, Daniel Roy, Guy Veilleux.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

STE-CÉCILE

RICHARD (Lisette)



Le 1^{er} janvier 1997 est décédée au Centre hospitalier Lac-Mégantic, à l'âge de 54 ans, Madame Lisette Richard, épouse en première noce de feu Denis Richard et en seconde noce de Jean-Claude Hinse. Elle était domiciliée à Ste-Cécile.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et sa belle-fille: Linda (Lawrence Mathieu) Audet, Serge (Debby) Colchester, VT; sa soeur, son frère et sa belle-soeur: Armande Richard de Woburn, Yvon (Lucille Quirion) Lambton; les enfants de son époux: Alain (Lise Pelletier) Ste-Cécile, Michel (Colombe Laroché) Ste-Cécile, Chantal (Martin Giguère) Lac-Drolet, Maryse de Lac-Drolet; ses petits-enfants: Michael, Mathieu, Marc-André, Jean-Michel et Tom Hinse, Jean-Simon, Cédric et Marie-Pierre Hinse, Gabriel, Anne-Julie et Marie-Eve Giguère; ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Hinse et Quirion ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en l'église Ste-Cécile, le 4 janvier 1997. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Jean-Claude Demers.

Les porteurs d'honneur: Alain Hinse et Michel Hinse.

Le cercueil était porté par MM: Sylvain Richard, René Richard, Nelson Dallaire, Yvon Dallaire, Jacques Drapeau, Sylvain Vincent.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.
**Direction Funéraire
Centre Funéraire
Jacques & Fils Inc.
Jean-Pierre Jacques,
P.D.G.**

50 ans de service,
1946 à 1996

*Cartes
de
Sympathie*

**VENEZ
CONSULTER
LA PLUS
IMPOSANTE
ET LA PLUS
PRESTIGIEUSE
COLLECTION
AU
QUÉBEC**

MODELES
EXCLUSIFS,
SOUVENIRS
MORTUAIRES
ET SYSTEME DE
RETOUCHES
PHOTOGRAPHIQUES
INFORMATISEES
HAUT DE GAMME
ET CHOIX DE
10 FONDS
DE SCENES
GRATUITS.

*Sincères
Remerciements*
TRANS-CANADA

MÉCHO
5040 Boul. des Vétérans
Lac-Mégantic
583-1630

MONUMENTS FUNÉRAIRES

*Les Pierres
du
Souvenir* Au service
de la région
depuis 1954
Lac-Drolet Qc

Nous sommes ouverts
6 jours par semaine

- Directement de l'atelier
- Service de lettrage au cimetière

Famille Bolduc, prop.
608 Principale, Lac-Drolet G0Y 1C0
Atelier 819-549-2637
1-800-567-2637

**PRIÈRE À LA
SAINTE-VIERGE
JAMAIS FAILLI**

O plus belle fleur du Mont-Carmel, Vigne des fruits, Splendeur du Ciel, Mère bénie du Fils de Dieu, Vierge Immaculée, assistez-moi dans cette nécessité. Étoile de la mer, aidez-moi, et montrez-moi que vous êtes ainsi ma Mère. Sainte-Marie Mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous implore humblement du fond de mon cœur, de me secourir dans cette nécessité.

Il y en pas d'autres qui ont le pouvoir. O montrez-moi ainsi que vous êtes ma mère. O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. (3 fois)
Bonne mère je mets cette cause dans vos mains. (3 fois)
Remerciements pour faveur obtenue.
P. L.P.

Sincères Remerciements

"Le souvenir est notre porte d'entrée dans l'éternité"

Mme Claire Orichky Roy, son époux Jean-Guy et ses filles Josée et Isabelle remercient sincèrement tous les parents et amis(es) qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

Béatrice Boisvert Orichky.

Votre présence parmi nous au columbarium, vos offrandes de messes et de fleurs nous ont grandement réconfortés.

Veillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Agression armée à Milan

(CC) - Sous prétexte de dire sa façon de penser à l'ex-conjoint de son amie de coeur, faisant de dernier responsable de méfaits qui auraient été commis sur son véhicule, un individu de Milan s'est présenté avec une carabine au poing au domicile de celui-ci, qui réside dans la même municipalité.

C'est flanqué d'un copain que l'agresseur armé a proféré des menaces de mort à sa victime, le soir du 4 janvier. L'homme a quitté les lieux puis, à la suite d'une plainte déposée à la SQ, a été arrêté pour être conduit au centre de détention de Sherbrooke, où il est demeuré jusqu'à sa rencontre avec le juge de paix lundi. Libéré sous l'engagement de pas entrer en contact avec sa victime, il devra répondre à des accusations de voies de fait.

Quant à l'ami qui accompagnait l'individu au moment du méfait, aucune charge n'a été retenue contre lui.

Un conducteur de YTT qui circulait sur le tronçon ferroviaire désaffecté de Courcelles lundi, a constaté que le compagnon qui le suivait ne se trouvait plus derrière lui. Rebrousant chemin, il a aperçu son ami par terre, inconscient après avoir percuté un arbre. Transportée par ambulance au centre hospitalier de St-Georges, la victime a été traitée pour

diverses fractures mais on ne craint pas pour sa vie.

La Sûreté du Québec enquête présentement sur quatre événements possiblement reliés, commis entre le 8 et le 10 janvier. Une tentative de vol est d'abord survenue dans la nuit de mardi à mercredi; on a constaté des dommages à la colonne de direction d'un véhicule de courtoisie appartenant à un garage de La Guadeloupe, prêté à un résidant de la rue Bernier à St-Sébastien. Dans le même laps de temps, la disparition d'une camionnette Dodge Chrysler 1994 était rapportée, sur la rue Principale à Lambton.

Vers 4h00 dans la nuit de jeudi, le propriétaire d'un commerce de la 8e rue à La Guadeloupe, qui habite à côté de son magasin d'appareils électroniques, a surpris deux cagoulardss'enfuyant à bord d'un véhicule ressemblant étrangement à celui volé à Lambton. L'un d'entre eux transportait une couverture en guise de sac, devant contenir les 24 téléphones sans fil manquants.

La fourgonnette a finalement été retrouvée aux environs de 8h00 jeudi, sur le chemin des Cervidés à St-Evariste, l'ignition en moins. Il est probable que les suspects recherchés se soient enfuis à bord du Jimmy 1996 blanc, dérobé entre le 8 et le 9

janvier dans une entrée privée de la 10e rue est à La Guadeloupe.

De l'équipement disposé dans une débusqueuse a été subtilisé dans la nuit de lundi à mardi. L'appareil se trouvait sur un chantier de construction, dans le secteur de la rivière Felton à Stormoway. Le vol est estimé à plus d'un millier de dollars mais le montant exact de la marchandise volée n'est pas connu. On sait que tous les outils étaient neufs, son propriétaire les ayant acquis à la suite d'un vol survenu il y a environ six mois.

Un homme et une femme ont été appréhendés par un gardien de sécurité à la sortie d'un commerce de la rue Frontenac, vers 13h00 le 2 janvier. Ils venaient de s'emparer de menus objets sans les avoir payés. C'est devant la Cour du Québec qu'il devront répondre de leur larcin.

Une introduction par effraction a été commise pour une seconde fois dans le restaurant du Carrefour

Lac-Mégantic. Une porte a été forcée dans la soirée du 2 janvier, conduisant au vol d'une petite somme se trouvant dans le bureau du commerce.

Deux automobilistes de Lac-Mégantic ont constaté des dommages à un phare de leur véhicule le 3 janvier, soit dans un stationnement d'un immeuble à

logements de la rue Choquette et en bordure de la rue Laval. Il n'est pas possible de déterminer si le bris résulte d'un acte de vandalisme ou d'un simple accident.

NOUVEAU

Physio Concept

- CLINIQUE DE RÉADAPTATION PHYSIQUE
- TRAITEMENTS DE PHYSIOTHÉRAPIE
- THÉRAPIE MANUELLE
- ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS
- BANDAGES SPORTIFS

Soins à domicile
Ouvert 5 jours (jour et soir)
Reçu pour fin d'assurance



Sonia Léveillé,
membre s.q.t.r.p.
Pour rendez-vous
819.583.2829

INSTITUT DE BEAUTÉ "JOLIANE"
5383, rue Frontenac • 2ième étage
Centre-Ville Lac-Mégantic

VENTE FIN DE SAISON

40 à 50%

sur toute la marchandise d'hiver

- 20% sur tuques, mitaines et foulards
- 20% sur tous les bas pour enfants
- 40% sur tous les sous-vêtements Le Jaby
- 40% sur les pantoufles Isotoner

Lot de marchandise de **10 à 20\$**

Boutique Chez Madeleine
5322, rue Frontenac, Lac-Mégantic
583-2470

Boutique Marie-Soleil
5322, rue Frontenac, Lac-Mégantic
583-2789




Boutique de l'Élégance

(Centre-Ville Lac-Mégantic)



SUPER VENTE 10^e ANNIVERSAIRE



Débutant le lundi 13 janvier à 9h00
Cadeaux aux 30 premiers clients

Déjà 10 ans!
Des prix drôlement bas!



Tous nos vêtements automne et hiver réduits de **20% à 50%**

- Lot de vestons et habits à **50\$**
- Tous nos chandails de laine à **50%**
- Toutes nos chemises sports de **30 à 50%**
- Tous nos jackets et manteaux de **40 à 50%**
- Plusieurs lots de vêtements d'une valeur allant jusqu'à 100\$ liquidés entre **10\$ et 25\$**

Boutique de l'Élégance L.M. inc.
du Cartier de la Mode (Centre-Ville)
5288, rue Frontenac
Lac-Mégantic
583-1844
(voisin de Mode Chez Geneviève)

Projet en Bolivie

Le 26 janvier prochain, Isabelle Duquette, originaire de Audet, s'envolera vers la Bolivie. Mais pas question de vacances, au contraire. Isabelle fait partie d'un groupe de trois psychoéducatrices finissantes à l'université de Sherbrooke en avril 1996. «Nous partons dans le cadre d'un stage de coopération internationale supervisé par le CECI, d'une durée de dix semaines.» Le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) est un réseau de coopération et de développement réparti dans plus de vingt pays du tiers monde. L'organisme contribue à l'aide humanitaire en élaborant différents projets de développement dont le Programme Initiative Jeunesse auquel s'associent les trois finissantes.

Leur stage consistera à travailler auprès



Isabelle Duquette a promis d'écrire de là-bas pour raconter son expérience.

des éducatrices et des enfants dans les garderies d'un quartier défavorisé de La Paz, soit El Alto. «Nous observons leur mode de fonctionnement, nous les accompagnerons dans leur quotidien et nous aurons l'opportunité de vivre avec une famille bolivienne. Bien sûr, nous participons à ce projet pour apporter notre aide aux Boliviens, mais nous sommes conscientes qu'ils nous donneront encore plus en retour.»

SUPER VENTE

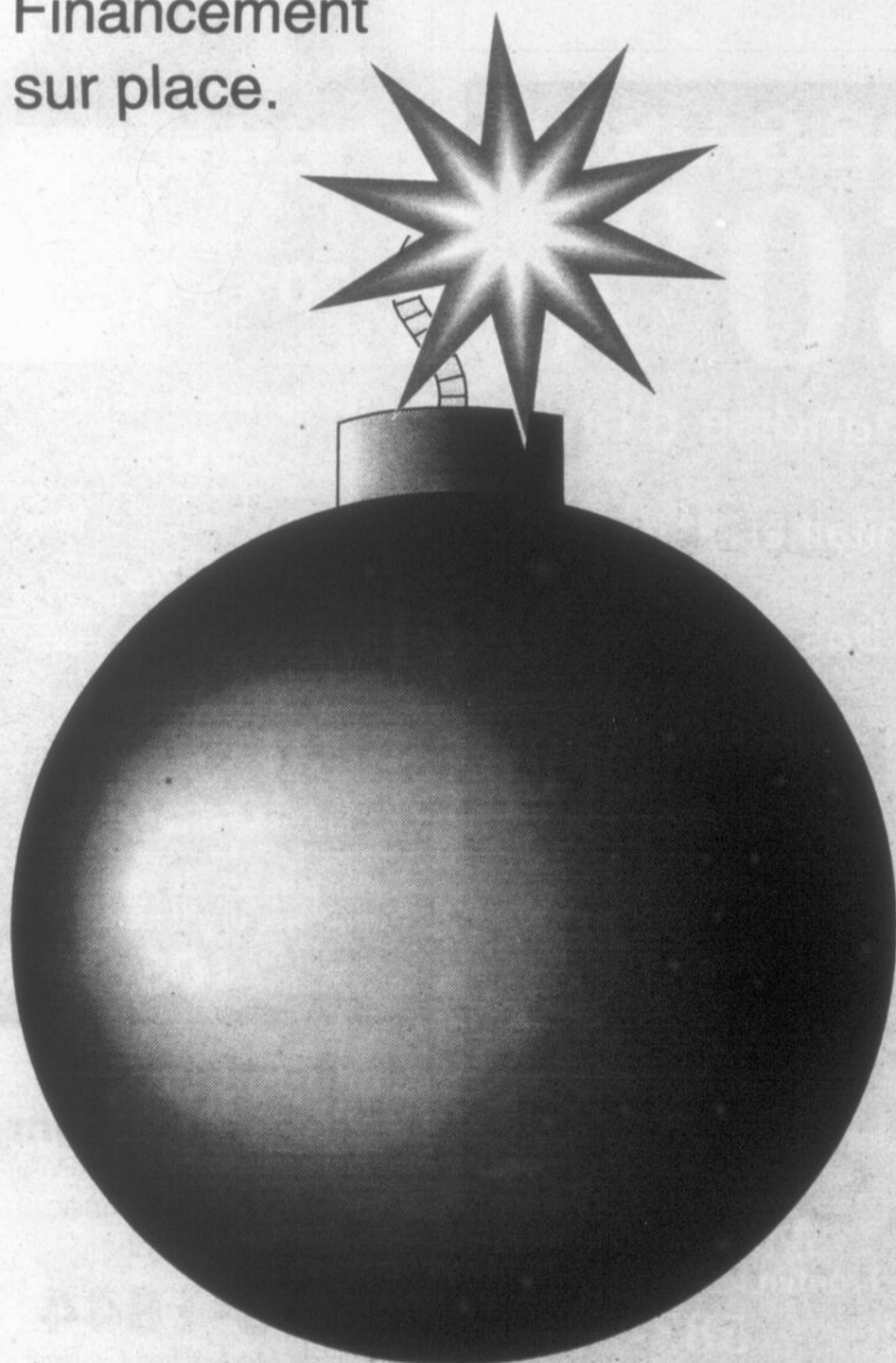
A P R È S N O Ë L

f e m m e s

30 à 50%

m e u b l e s

Aucun intérêt
avant le 1er juillet 1997
sur tous les meubles
en magasin.
Financement
sur place.



j u n i o r s

1/2 prix

sur toute la marchandise

h o m m e s

20 à 50%

et plus sur tous les vêtements
automne et hiver en magasin.

d é c o r a t i o n

30 à 50%

sur couvre-lits et douillettes

Aucune taxe
sur tissus à prix régulier

Lot de tissus à **50%**

Items de décoration à **50%**



Entrée arrière donnant sur un vaste stationnement asphalté

5200 FRONTENAC
LAC-MÉGANTIC

583-2404